

ORGANISME : Chambre Départementale d'Agriculture des Hautes-Pyrénées
65000 TARBES

LIEU D'ACCUEIL : Chambre Départementale d'Agriculture des Hautes-Pyrénées
20, place du Foirail
65000 TARBES

THEME : Contribution à l'appui technique de la conduite de l'irrigation

- participation à l'élaboration de messages irrigation (bilans hydrométéorologiques, anticipation de restrictions, application d'un protocole de gestion)
- réalisation de test terrain pour l'amélioration de la connaissance (infiltromètre, pénétromètre, débimètre à ultrasons...)

DESCRIPTION DU STAGE :

Le stagiaire participera à la gestion des données de parcelles de référence (12 parcelles équipées de sondes tensiométriques ou tensiomètres avec tournées terrain hebdomadaires dont 4 parcelles avec tests approfondis tels que **infiltrométrie, analyses de sols, sondages à la tarière**) :

→ analyse des données, des bilans hydriques associés et observation des stades phénologiques.

Il contribuera à l'élaboration **de messages irrigation** hebdomadaires sur les grandes cultures (maïs, soja, tournesol) en valorisant les données et les bilans réalisés.

Le stagiaire, après formation, réalisera **des diagnostics de dose** à partir :

- des mesures qu'il fera à l'aide d'un débitmètre à ultrason sur les installations d'irrigation
- des déclarations de l'irrigant
- des relevés du compteur d'eau de l'installation

Le stagiaire participera également à un projet d'amélioration de connaissance en lien avec des imageries satellites. Des relevés terrain réguliers seront effectués sur des parcelles choisies pour en définir la culture en place ainsi que la présence ou non d'irrigation afin de confirmer ou non l'imagerie.

PROFIL REQUIS (ou formation requise) :

- BTS GEMEAU, IUT Agronomie ou formation équivalente dans la gestion de l'eau
- Goût pour un travail de terrain et en équipe

DUREE (et/ou période) :

2 à 3 mois entre juin et août 2018

INDEMNITE DE STAGE :

Indemnités : 3,60 € / heure selon la réglementation en vigueur (si au moins 2 mois consécutifs)

Déplacement : Frais kilométriques remboursés au tarif de 0,49 €

Frais de repas remboursés aux frais réels dans la limite de 21 € / repas

Permis B et voiture obligatoires.

Contact au dos →

RESPONSABLE DE STAGE (ou contact possible) :

Benjamin CAMPECH

Chambre Départementale d'Agriculture des Hautes-Pyrénées

20, place du Foirail

65000 TARBES Tel : 05 62 34 87 29 - Portable : 06 07 34 74 30

Adresse électronique : b.campech@hautes-pyrenees.chambagri.fr